

**FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME**  
**Société en commandite par actions au capital de 131 886 140 €**  
**Siège social : 69 chemin de Vassieux 69300 CALUIRE ET CUIRE**  
**339 804 858 RCS LYON**

**RAPPORT SUR LES DELEGATIONS  
EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

Chers actionnaires,

Conformément aux articles L. 225-129-5 et D 155-2 al. 1 du Code du Commerce, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital.

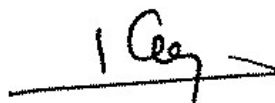
Vous trouverez sur le tableau 1 ci-joint les autorisations et délégations à la gérance en cours de validité durant l'exercice 2017.

Les conditions définitives des opérations réalisées les 9 juin (BSA), 22 juin (augmentation de capital réservée à la Fédération) et 19 décembre 2017 (augmentation de capital en numéraire) sont celles décidées par la gérance sur délégation des assemblées générales du 16 juin 2016 et du 8 juin 2017, soit :

- prix de l'émission : 147 € l'action, dont 92 € de valeur nominale et 55 € de prime d'émission.

L'incidence de l'émission d'actions nouvelles sur la participation des actionnaires dans le capital figure sur les tableaux 2 et 3 ci-annexés.

La gérance  
La société FG2H représentée par  
Patrice RAULIN



**FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME**  
**Société en commandite par actions au capital de 131 886 140 €**  
**Siège social : 69 chemin de Vassieux 69300 CALUIRE ET CUIRE**  
**339 804 858 RCS LYON**

**TABLEAU SUR LES DELEGATIONS  
EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

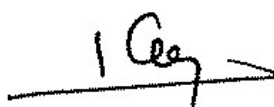
Exercice clos le 31 décembre 2017

**TABLEAU N°1**

<b>Assemblées générales</b>	<b>Décisions de la gérance</b>	<b>Autorisation restante en cours de validité au 6/06/2018 (en valeur nominale)</b>
<p><b>AGM du 16/06/2016</b>  Autorisation à la gérance à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant maximum de 30.000.000 € en une ou plusieurs fois <b>sans suppression du DPS</b></p>	<p><b>Décision du 16/06/2016</b>  Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 6.465.484 €</p> <hr/> <p><b>Décision du 14/12/2016</b>  Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 6.465.484 €</p>	0 €
<p><b>AGM du 16/06/2016</b>  Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, d'augmenter le capital de 410.504 € avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme.</p>	<p><b>Décision du 16/06/2016</b>  Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 410.504 €</p> <hr/> <p><b>Décision du 30/06/2016</b>  Constatation de la réalisation pour un montant de 410.504 €, par souscription de 4.462 actions de 92 € par la Fédération Habitat et Humanisme.</p>	0 €
<p><b>AGM du 16/06/2016</b>  Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, de l'émission d'un nombre maximum de 82.000 bons de souscription d'actions (BSA), correspondant à une augmentation de capital maximale de 7.544.000 euros avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p>	<p><b>Décision du 16/06/2016</b>  Mise en œuvre de l'émission de 82.000 BSA correspondant à une augmentation de capital de 7.544.000 € souscrits par la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p> <hr/> <p><b>Décision du 09/06/2017</b>  Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 7.544.000 € résultant de l'exercice des 82.000 BSA souscrits par la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p>	0 €

Assemblées générales	Décisions de la gérance	Autorisation restante en cours de validité au 6/06/2018 (en valeur nominale)
<p><b>AGM du 08/06/2017</b>  Autorisation à la gérance à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant maximum de 30.000.000 € en une ou plusieurs fois <b>sans suppression du DPS</b></p>	<p><b>Décision du 23/06/2017</b>  Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 6.941.400 €</p> <hr/> <p><b>Décision du 19/12/2017</b>  Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 6.941.400 €</p>	<p>23.058.600 €</p>
<p><b>AGM du 08/06/2017</b>  Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, d'augmenter le capital de 828.000 € avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme.</p>	<p><b>Décision du 09/06/2017</b>  Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 828.000 €</p> <hr/> <p><b>Décision du 22/06/2017</b>  Constatation de la réalisation pour un montant de 828.000 €, par souscription de 9 000 actions de 92 € par la Fédération Habitat et Humanisme.</p>	<p>0 €</p>
<p><b>AGM du 08/06/2017</b>  Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, de l'émission d'un nombre maximum de 75.000 bons de souscription d'actions (BSA), correspondant à une augmentation de capital maximale de 6.900.000 euros avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p>	<p><b>Décision du 23/06/2017</b>  Mise en œuvre de l'émission de 75.000 BSA correspondant à une augmentation de capital de 6.900.000 € souscrits par la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p>	<p>0 €</p>

La gérance  
La société FG2H représentée par  
Patrice RAULIN



**FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME**  
**Société en commandite par actions au capital de 131.886.140 €**  
**Siège social : 69 chemin de Vassieux 69300 CALUIRE ET CUIRE**  
**339 804 858 RCS LYON**

Incidence de l'émission d'actions par la gérance sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire  
 Sur la quote-part par actions dans les capitaux propres

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

**TABLEAU N°2**

	31/12/2016	30/06/2017*	31/12/2017**
Montant du capital social	116.379.264 €	124.944.740 €	131.886.140 €
Montant des capitaux propres hors subventions**	175.354.012 €€	188.853.947 €	200.088.309 €
Montant des capitaux propres avec subventions**	276.095.341 €	289.595.276 €	304.189.099 €
Nombre d'actions	1.264.992	1.358.095	1.433.545
Quote-part dans les capitaux propres hors subventions	138,62 €	139,06 €	139,57 €
Quote-part dans les capitaux propres avec subventions	218,26 €	213,24 €	212,19 €

\* *Montants tenant compte de l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSA 2017 constatée le 9 juin 2017, de l'augmentation de capital en numéraire réservée à la Fédération Habitat et Humanisme le 22 juin 2017, et de l'apport en nature réalisé le 22 juin 2017 suivant délibération de l'assemblée du 8 juin 2017*

\*\* *Montant des capitaux propres au 31 décembre 2016 majoré de l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSA 2017 constatée le 9 juin 2017 et des apports en nature et en numéraire réalisés les 22 juin et 19 décembre 2017 et du résultat 2017 pour la dernière colonne*

**FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME**  
**Société en commandite par actions au capital de 131.886.140 €**  
**Siège social : 69 chemin de Vassieux 69300 CALUIRE ET CUIRE**  
**339 804 858 RCS LYON**

Incidence de l'émission d'actions par la gérance sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire réalisées les 9 juin (BSA), 22 juin (apport en nature 2017), 22 juin (augmentation de capital réservée à la Fédération) et 19 décembre 2017 (augmentation de capital en numéraire) sur la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social et ne souscrivant pas

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

**TABLEAU N°3**

	Nombre d'actions au 01/01/2017	% au 01/01/2017	Nombre d'actions du 01/01/2017 au 31/12/2017	% des actions d'origine sur le nouveau capital
Totalité des actions au 01/01/2017	1.264.992	100%	168.553	88,24 %
Actionnaire détenant 1% du capital	12.649,92	1%		0,88 %